



**HAL**  
open science

## Master Théologie protestante

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Théologie protestante. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028540

**HAL Id: hceres-02028540**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028540v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Théologie protestante

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théologie protestante

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004434

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La Faculté de théologie protestante, Uni Strasbourg, Palais Universitaire 9, place de l'Université, BP 90020 FR-67084 Strasbourg Cedex

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, une des plus anciennes au monde (fondée en 1538), est la seule faculté de ce type à être pleinement intégrée dans le système universitaire public français. Contrairement à de nombreux autres pays européens, notamment l'Allemagne, la Suisse et les pays nordiques - il existe environ 48 Facultés de théologie protestante intégrées dans des universités étatiques en Europe -, la Faculté de Strasbourg n'a donc pas d'équivalent universitaire régional ou national.

La mention *Théologie protestante* offre des compétences à la fois scientifiques et professionnalisantes qui permettent à l'étudiant d'analyser de manière critique et indépendante le « fait religieux », et plus précisément le christianisme protestant, et ceci dans toute sa complexité historique (textes fondateurs, histoire du christianisme, analyse des systèmes de croyances, etc.) et contemporaine. Grâce à sa forte orientation interdisciplinaire et sa rigueur analytique et méthodologique, la mention en question ouvre des perspectives professionnelles variées, prioritairement dans le cadre des Eglises protestantes de France, mais aussi dans d'autres milieux socio-professionnels où une compétence spécifique dans l'analyse critique des phénomènes religieux est requise (édition de textes, journalisme, organisations non gouvernementales, etc.).

La mention *Théologie protestante* comprend deux spécialités distinctes : d'une part, la spécialité *Théologie protestante* qui comprend trois parcours différents (*Théologie fondamentale*, *Théologie appliquée* et *Sciences religieuses*) ; d'autre part, la spécialité *Histoire et sciences des religions*, qui est un programme interfacultaire, partagé avec la Faculté de théologie catholique et la Faculté des sciences historiques.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une formation universitaire de très bonne qualité d'un point de vue scientifique et bien réfléchi d'un point de vue pédagogique.

L'articulation entre la recherche et l'enseignement est exemplaire. Virtuellement tous les membres du corps enseignant sont impliqués dans des projets de recherche au niveau national et international. Plusieurs professeurs jouissent d'une excellente réputation scientifique au plan international. Les étudiants (notamment ceux qui suivent le parcours *Théologie fondamentale* et *Sciences religieuses*) sont familiarisés de manière conséquente avec les outils méthodologiques et le savoir-faire indispensables pour développer leur futur identité de chercheur. Une école doctorale de théologie performante, partagée notamment avec la Faculté de théologie catholique et inscrite dans le large réseau international « Theodoc », assure le suivi des jeunes chercheurs. La Faculté de théologie protestante entretient un réseau de recherche international dense et stimulant, à la fois au niveau européen et mondial (notamment avec Jérusalem et le Princeton theological seminary). L'articulation avec les besoins de formation du milieu socio-professionnel (notamment avec le futur employeur principal, à savoir les Eglises protestantes de France) est intense et prometteuse.

D'un point de vue pédagogique, la formation est variée, dense et permettant une bonne dynamique d'apprentissage, même si la distinction entre cours magistraux (essentiellement durant les deux premiers semestres) et séminaires de recherches (principalement durant les deux derniers semestres) ne paraît pas entièrement pertinente. En plus, l'enseignement, notamment durant la première année, paraît presque trop chargé, ne laissant pas assez de temps pour le débat et l'assimilation des contenus. Le taux d'encadrement est favorable au suivi des étudiants. Le pilotage de la formation est exemplaire, comprenant plusieurs commissions pédagogiques spécifiques (par exemple pour professionnaliser le suivi pédagogique de la formation à distance). Des stages professionnalisants durant le troisième semestre sont prévus, celui pour le parcours *Théologie appliquée* paraît être particulièrement bien réfléchi et intégré dans le cursus.

Les objectifs et les compétences attendues à l'issue de la formation - acquisition des connaissances approfondies permettant d'interpréter de manière compétente le « fait religieux » et notamment la tradition protestante du christianisme ; développement de multiples compétences transversales (analyse critique des sources ; capacités argumentatives et rhétoriques ; capacités plurilinguistiques ; etc.) - sont en adéquation avec l'insertion professionnelle. Les effectifs de la formation sont plutôt modestes et le taux d'abandon après une année de master paraît plutôt élevé. Le bilan prévisionnel en termes quantitatifs pour la période 2013-2017 paraît réaliste.

- Points forts :

- L'excellente qualité du corps enseignant, très bien intégré dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux.
- La grande diversité des champs d'enseignement et de recherche et le grand souci de faire vivre l'interdisciplinarité.
- La stratégie de mutualisation des enseignements, tant en interne qu'en externe.
- La grande importance accordée à la formation méthodologique (et en partie épistémologique).
- Le suivi personnalisé des étudiants.
- L'écoute attentive des besoins de formation du monde socioprofessionnel (notamment pour le parcours *Théologie appliquée*).
- La possibilité d'un suivi à distance (études *in absentia*).

- Points faibles :

- L'articulation entre le parcours *Sciences religieuses* (autrefois une spécialité) et la nouvelle spécialité interfacultaire *Histoire et sciences des religions* pourrait ne pas être entièrement claire.
- Les données quantitatives sur les étudiants (nombre relativement restreint des étudiants et taux d'abandon relativement important après la première année du master) ne sont pas pleinement renseignées ni interprétées.



## Recommandations pour l'établissement

Dans un souci d'une plus grande lisibilité de la structure d'ensemble de la mention, il serait recommandé de repenser les désignations choisies. Par exemple, la même expression *Théologie protestante* désigne à la fois la mention et une des spécialités.

Il serait profitable de préciser le concept pédagogique du suivi des étudiants qui choisissent le cursus à distance (études *in absentia*).

Pour assurer l'avenir des études universitaires de théologie protestante en France, il serait judicieux de développer une véritable stratégie de promotion de ces études.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION<br>(fourni par l'établissement)  |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |           | 28        | 16        |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 11        | 13        |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1  |           |           |           | 42,90 %   |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1<br>Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 0         | 2         |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1  |           |           |           | 57,14 %   |           |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 45,80 %   |           |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme   |           |           |           | 45,45 %   |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.   |           | 100 %     | 100 %     |           |           |
|  |           | 40 %      | 44,40 %   |           |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique   |           |           |           |           |           |



|  | M1 | M2 |
|--|----|----|
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |    |    |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus) |    |    |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité   |    |    |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité  |    |    |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité  |    |    |



## Appréciation par spécialité

### Théologie protestante

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Strasbourg.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Théologie protestante* comprend trois parcours distincts : (a) le parcours *Théologie fondamentale* qui vise une formation de recherche de haute qualité ; (b) le parcours *Théologie appliquée* qui vise principalement la formation des responsables des Eglises protestantes de France ; (c) le parcours *Sciences religieuses* qui forme des enseignants et des chercheurs dans un champ spécifique de la théologie protestante.

- Appréciation :

Il s'agit d'un programme de qualité, ambitieux et très dense, adapté à un public varié.

Cette formation est unique en France, n'ayant aucun équivalent direct dans le système universitaire national. Elle entretient pourtant plusieurs collaborations étroites, tant d'un point de vue de la recherche que de l'enseignement, non seulement avec d'autres Facultés de l'Université de Strasbourg (notamment avec la Faculté des sciences historiques et la Faculté de théologie catholique), mais aussi avec d'autres institutions françaises et européennes. La différenciation entre *Théologie fondamentale* et *Théologie appliquée* tient compte des besoins de formations spécifiques du marché de l'emploi. Par son orientation généraliste (à l'exception du parcours *Sciences religieuses*) et interdisciplinaire (incluant des disciplines historiques, philosophiques, musicologiques et socio-culturelles), la spécialité *Théologie protestante* devrait être en mesure de fournir des compétences transversales précieuses.

Les trois parcours proposés au sein de la spécialité *Théologie protestante* sont bien articulés et contiennent de nombreuses mutualisations internes, mais aussi ponctuellement externes à la mention. L'organisation de la spécialité est très professionnelle, incluant notamment un système de tutorat pour les étudiants de premier semestre et plusieurs commissions pédagogiques spécifiques, par exemple pour professionnaliser l'accompagnement des étudiants à distance. Trois problèmes mineurs sont à signaler. D'une part, la distinction pédagogique entre la première et la deuxième année (d'abord principalement des cours magistraux, puis principalement des séminaires de recherche) ne paraît pas entièrement pertinente. D'autre part, le cursus semble presque trop chargé. Enfin, le processus d'admission n'est pas évident parce qu'il semble être à la fois trop sévère et trop souple (pas d'admission automatique pour les étudiants ayant accompli une licence en théologie protestante, mais possibilité d'entrée au début de la deuxième année).

Les remarques correspondent à celles évoquées pour l'ensemble de la mention.

- Points forts :

- L'excellente qualité d'un corps enseignant très bien intégré dans les réseaux de recherche au niveau national et international.
- L'importance accordée au travail interdisciplinaire et à la réflexion méthodologique.
- L'acquisition de compétences disciplinaires et transversales précieuses, notamment dans le but d'analyser des phénomènes religieux complexes de manière intelligente, critique et autonome.
- Le suivi personnalisé des étudiants.
- La prise en compte des besoins de formation du monde socioprofessionnel.





- Points faibles :
  - La distinction pédagogique entre la première et la deuxième année du master paraît quelque peu rigide et pédagogiquement peu pertinente.
  - Les particularités pédagogiques de la formation à distance (*études in absentia*) ne sont pas explicitées.
  - Une politique d'admission à la fois trop sévère et trop souple.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait recommandé de repenser l'articulation pédagogique entre la première et la deuxième année du master (cela vaut principalement pour les parcours *Théologie fondamentale* et *Théologie appliquée*) et d'envisager de réduire quelque peu le nombre de cours magistraux.

Afin de valoriser les études à distance, il serait conseillé de repenser le suivi pédagogique des étudiants inscrits dans ce cursus.

Il serait possible de proposer un modèle différent et différencié des conditions d'admission pour les trois parcours de la spécialité *Théologie protestante*.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE**  
(fourni par l'établissement)

|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |           | 26        | 15        |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 19        | 25        |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1  |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1<br>Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           |           |           |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1  |           |           |           |           |           |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 52,60%    |           |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme   |           |           |           |           |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.   |           |           |           |           |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique)  |           |           |           |           |           |
|  | M1        |           | M2        |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |           |           |           |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)   |           |           |           |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité   |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité  |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité  |           |           |           |           |           |



## Histoire et sciences des religions

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Strasbourg.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, rare dans le paysage universitaire français, s'inscrit dans une longue tradition scientifique strasbourgeoise. Elle offre une formation pertinente et complète autour de l'objet de l'étude des phénomènes religieux, mais elle manque singulièrement d'attractivité (un seul inscrit en 2010-2011).

- Appréciation :

Les objectifs de cette spécialité à finalité recherche sont de permettre d'appréhender de manière critique les phénomènes religieux dans leurs multiples dimensions et d'en analyser les implications sociales et culturelles. Fortement adossée à la recherche, la formation s'appuie sur l'unité mixte de recherche 7044 ECA et sur trois équipes d'accueil : l'équipe d'accueil (EA) 3400 ARCHE (*Arts, civilisation et histoire de l'Europe*), l'EA 1343 CERIT (*Centre de recherches interdisciplinaires en théologie*) de la Faculté de théologie catholique et l'EA 1344 de Théologie protestante. Elle bénéficie en outre d'un fonds documentaire exceptionnel en France (Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique « Sciences religieuses » à la Bibliothèque universitaire de Strasbourg). L'organisation pédagogique et le contenu des unités d'enseignement (UE) sont en cohérence avec les objectifs de la formation. La diversité des disciplines convoquées est à souligner : sociologie, histoire, lettres, théologie. Le stage est obligatoire, mais le dossier ne précise pas les institutions ou les organismes susceptibles d'accueillir les étudiants stagiaires. La formation professionnelle se réalise essentiellement dans le cadre de la formation à la recherche avec le développement de compétences transversales en langue et en informatique (C2i obligatoire). La mobilité étudiante, qui porte sur de très petits effectifs, est exclusivement limitée à un cas annuel dans le cadre des programmes *Erasmus*. La formation n'affiche aucun partenariat particulier, ce qui paraît surprenant compte tenu du statut de la discipline en France et à l'étranger.

- Points forts :

- L'originalité et la pertinence de la formation.
- L'important adossement à la recherche.
- La pluridisciplinarité pratiquée.

- Points faibles :

- Une trop faible attractivité.
- Une ouverture professionnelle limitée.
- Une absence de partenariats académiques.
- Des relations internationales anecdotiques.
- Des indicateurs fort peu renseignés.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait recommandé de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité de la spécialité.

Il serait conseillé d'identifier les débouchés possibles en dehors de la recherche.

Globalement, ne convient-il pas de repenser le positionnement de la formation ?

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE<br>(fourni par l'établissement)   |           |           |           |           |           |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|  | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M1   |           |           |           | 2         | 1         |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 5         | 3         |
| Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1  |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1<br>Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité |           |           |           |           |           |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           |           |           |
| Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1  |           |           |           |           |           |
| Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2   |           |           |           | 20%       |           |
| Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme   |           |           |           |           |           |
| Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.   |           |           |           |           |           |
| Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique   |           |           |           |           |           |
|  | M1        |           | M2        |           |           |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)  |           |           |           |           |           |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)   |           |           |           |           |           |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité   |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité  |           |           |           |           |           |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité  |           |           |           |           |           |



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Théologie protestante

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3MA130004434

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation.

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

### **Mention «Théologie protestante»**

#### **Concernant la densité de la formation**

La Faculté de Théologie protestante a reçu avec satisfaction l'évaluation de l'AERES, qui insiste, notamment, sur le caractère unique de cette Mention et de la formation qui y est liée, sur l'articulation recherche/enseignement exemplaire, et sur la densité et la variété de cette formation. D'une certaine manière, les « points faibles » signalés dans les « remarques » ne sont que les conséquences des qualités soulignées par l'expertise.

Ainsi, pour la *Spécialité : Théologie protestante, parcours Théologie fondamentale et Théologie appliquée*, la variété de cette formation, avec ses quatre grands champs disciplinaires, explique la présence, en M1, de cours magistraux, avec d'importants apports de contenu. Par ailleurs, ces enseignements magistraux permettent aux étudiants (le plus souvent d'origine étrangère) admis au niveau du Master d'accéder au socle de connaissances requis – en particulier en grec et en hébreu bibliques – pour entreprendre avec succès une recherche menant, le cas échéant, au doctorat.

Les enseignements dispensés dans ces cours magistraux de Master sont plus spécialisés que ceux qui touchent à la Licence, et les modalités de validation permettent à l'étudiant de se former à la recherche par ses propres investigations. Le volume horaire par semaine (18h) laisse aux étudiants un temps conséquent pour leurs travaux.

#### **Concernant le taux d'abandon en M1**

Les données fournies par l'établissement au sujet des taux de réussite et d'abandon en M1 pour l'année 2009/2010 sont erronées. Le taux de réussite est de 68,2% (et non pas de 45,8%), celui

d'abandon de 13,63% (et non pas de 57,14%) ; il est à noter que, sur les 18% d'étudiants restants, plusieurs sont comptabilisés en échec partiel parce que, en raison de leurs engagements professionnels, ils ont validé leur année de M1 en deux ans.

#### **Concernant la valorisation de la mention et l'accroissement des effectifs :**

La mise en place d'un EAD au niveau du Master devrait permettre d'augmenter les effectifs, les étudiants inscrits en Licence EAD pouvant désormais poursuivre leur formation. D'autre part, une commission a d'ores et déjà été mise en place pour réfléchir à la stratégie de communication de la Faculté de Théologie protestante, et notamment à la manière de présenter de façon attractive la formation proposée en Master, en lien avec le Service Communication de l'Université de Strasbourg.

#### **Concernant l'articulation de la spécialité interfacultaire et du parcours «Sciences Religieuses»**

Le *parcours* : *Sciences religieuses*, qui constituait auparavant une spécialité, se distingue de la *Spécialité* : *Histoire et Sciences des religions*, partagée avec la Faculté des Sciences historiques et la Faculté de Théologie catholique, dans la mesure où il consiste en une spécialisation dans un des grands champs de la Théologie protestante.

#### **Concernant le suivi des étudiants suivant l'enseignement à distance**

La question du suivi pédagogique des étudiants suivant l'enseignement à distance a fait l'objet de réflexions visant à améliorer le caractère interactif des cours en ligne, et à proposer à ces étudiants des sessions en présentiel leur permettant de rencontrer l'ensemble du corps enseignant.

#### **Spécialité «Théologie protestante»**

##### **Concernant la distinction pédagogique entre M1 et M2**

La variété de cette formation, avec ses quatre grands champs disciplinaires, explique la présence, en M1, de cours magistraux, avec d'importants apports de contenu. Par ailleurs, ces enseignements magistraux permettent aux étudiants admis au niveau du Master d'accéder au socle de connaissances requis – en particulier en grec et en hébreu bibliques – pour entreprendre avec succès une recherche menant, le cas échéant, au doctorat.

Les enseignements dispensés dans ces cours magistraux de Master sont plus spécialisés que ceux qui touchent à la Licence, et les modalités de validation permettent à l'étudiant de se former à la recherche par ses propres investigations. Le volume horaire par semaine (18h) laisse aux étudiants un temps conséquent pour leurs travaux.

##### **Particularités pédagogiques de la formation à distance**

Ce suivi sera assuré à distance, sous la forme d'audio et de video cours, mais également *in situ*, des sessions en présentiel de quelques jours par semestre étant prévues pour les étudiants inscrits en EAD. L'étalement des validations au cours du semestre permettront de mettre en évidence les difficultés éventuelles rencontrées par les étudiants et de les conseiller pédagogiquement. La possibilité sera donnée de suivre des cours dans une université proche du domicile des étudiants.

##### **Concernant les conditions d'admission**

Avant même la réception de l'évaluation de l'AERES, qui recommande des conditions d'admission différenciées pour les trois parcours de la Spécialité Théologie protestante, l'équipe de formation de Master en Théologie protestante avait décidé de mettre en œuvre une telle admission : ainsi, les exigences en langues bibliques ne seront pas les mêmes pour un étudiant en «Théologie fondamentale» et pour un étudiant en «Théologie appliquée» ou en «Sciences religieuses».

Le fait que les étudiants titulaires d'une Licence Théologie Protestante ne seront pas admis automatiquement s'explique par la nécessité de s'assurer de leur niveau en langues anciennes ; une note de 7/20 au minimum est exigée en grec et en hébreu pour une inscription en «Théologie fondamentale» et en «Théologie appliquée» ; un DU a été mis sur pied pour mettre aux étudiants n'ayant pas ce niveau de compléter leur connaissances avant d'intégrer le Master. Cette procédure d'admission a également pour but de favoriser la maturation du projet professionnel des étudiants.



## Spécialité «Histoire et sciences des religions»

(La présente réponse a été élaborée par la Faculté d'histoire, porteuse principale de cette spécialité, en coordination avec les directeurs et responsables de Master de la Faculté de théologie catholique et de la Faculté de théologie protestante).

Nous sommes satisfaits de lire une appréciation très positive en ce qui concerne l'originalité et la pertinence de la formation, son organisation et ses contenus pédagogiques, la pluridisciplinarité pratiquée, le bon adossement à la recherche (4 équipes concernées) et à un fonds documentaire exceptionnel en France.

Les points faibles soulignés attirent toute notre attention. Certains sont justifiés, notamment en ce qui concerne une insuffisante mobilité des étudiants que nous veillerons à développer. Les potentialités ne manquent pas, elles résultent des nombreux accords internationaux conclus par les trois Facultés porteuses de cette spécialité. Nous sommes également conscients de la nécessité de développer la qualité de nos indicateurs, les critiques résultent pour une part de leurs insuffisances.

Les données chiffrées du dossier sont insuffisantes, et de surcroît erronées. La cause en est, semble-t-il, que cette spécialité de Master, portée par la seule Faculté des Sciences historiques pendant le contrat quadriennal 2009-2012, a connu des statuts différents en raison d'une réorganisation de nos Masters en cours de contrat quadriennal (deux mentions, puis une seule ; l'histoire des religions d'abord partagée entre ces deux mentions, parcours dans l'une, spécialité dans l'autre). Le service informatique n'a visiblement pas pu comptabiliser exactement les inscrits. En voici le relevé précis :

|                    | 2005/2006 | 2006/2007 | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 | 2010/2011 | 2011/2012 |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>M1 inscrits</b> | 3         | 13        | 7         | 3         | 13        | 5         | 7         |
| <b>M1 validés</b>  | 3         | 12        | 7         | 2         | 9         | 2         |           |
| <b>M2 inscrits</b> | 3         | 6         | 10        | 7         | 5         | 7         | 3         |
| <b>M2 validés</b>  | 2         | 4         | 8         | 4         | 5         | 7         |           |

Les effectifs connaissent des variations sensibles selon les années, mais ne sont pas insignifiants ; la remarque sur la «faible attractivité» de la spécialité est donc à nuancer. De plus, soulignons que chaque année s'inscrivent plusieurs étudiants venus spécialement à Strasbourg pour ce Master (trois en M1 pour 2011-2012), et quand nous serons en mesure de le proposer en EAD, les demandes actuelles montrent que cette attractivité sera encore accrue.

Nous recevons avec attention la remarque faite sur l'absence de lisibilité de la politique des stages. C'est un point que nous allons améliorer au sein de nos Facultés respectives. Dans la pratique, les lieux de stages varient beaucoup en fonction des intérêts des étudiants et de leur parcours de recherche. Ils se réalisent principalement dans les domaines suivants : fouilles archéologiques, muséologie, archives et gestion du patrimoine, métiers du journalisme.

Les débouchés professionnels identifiés et mentionnés dans le dossier (p. 51) sont grosso modo les mêmes que ceux des autres spécialités de master en histoire. Plusieurs poursuivent en prépa CAPES ou Agrégation, dans le professorat des écoles, avec une licence professionnelle (communication) ou directement en thèse. Mais au-delà, et en dehors de la recherche, est accessible tout domaine professionnel public ou privé où une expertise en matière religieuse peut être un atout : métiers de l'édition, du patrimoine et de la culture, de la communication et des médias, monde associatif, gestion des conflits, activité de conseil, etc.